

À la une : Comme chaque année, la DREES a publié son panorama sur la retraite (données 2015)

Sortie en mai 2017, nous vous livrons les informations marquantes de cette étude : les constats chiffrés et le ressenti des français concernés.

Un nombre de retraités qui continue d'augmenter malgré des durées de carrière de plus en plus élevées proportionnellement à la durée de vie

En 2015, le nombre des retraités de droit direct atteint 16 millions soit une augmentation de 152 000 personnes au cours de l'année, croissance moins soutenue qu'entre 2010 et 2014 (+186 000).

Le ralentissement de cette courbe de croissance s'explique, logiquement, par la réforme des retraites de 2010 avec le report progressif de l'âge légal d'ouverture des droits et de l'âge d'annulation de la décote (âge automatique du taux plein), depuis juillet 2011.

Pour autant, la croissance en nombre reste d'actualité, induite en partie par l'augmentation de l'espérance de vie et certaines années par les fluctuations de la démographie, mais aussi par l'assouplissement des conditions de départs anticipés pour carrière longue : avec le premier dispositif mis en place en 2012 et surtout la réforme des retraites de 2014 qui élargit le champ des trimestres « réputés cotisés ».

Il est intéressant de noter toutefois que la part de la durée de carrière par rapport à la durée de vie augmente : elle est passée de 42% pour la génération 1926 à environ 45% pour la génération 1946. Les durées de carrière ont en effet évolué plus rapidement que les espérances de vie à 60 ans : +3,5 ans entre la génération 1926 et 1946, contre +2,5 ans pour l'espérance de vie à 60 ans (selon le scénario "central" de mortalité).

Une croissance régulière de la pension moyenne : l'effet de « noria »

Premier poste de dépenses de la protection sociale, l'ensemble des pensions de vieillesse et de survie s'élève à plus de 300 milliards d'euros en 2015, soit près d'un quart des dépenses publiques, et, comparé à 2014, une augmentation de 1,7% en euros constants (progression proche de celle de 2013 à 2014 : +1,6 %).

Si l'on considère le montant moyen de la pension brute de droit direct, tous régimes, il s'établit à 1 376 euros mensuels en décembre 2015 (+0,7% par rapport à 2014) et croît d'année en année, à un rythme annuel moyen d'environ un point de pourcentage en plus de l'inflation entre 2006 et 2015.

Deux composantes sont à considérer pour expliquer cette progression constante : l'évolution des pensions des personnes déjà retraitées et le renouvellement de la population de retraités.

Or, en 2015, les pensions servies aux personnes déjà retraitées ont été revalorisées de 0,1 %, soit, en comparaison à l'indice des prix (y compris le tabac), une baisse de 0,7% en euros constants.

Le renouvellement de la population de retraités explique donc à lui seul la croissance à un rythme plus élevé que l'inflation : l'arrivée de

nouveaux retraités aux carrières plus favorables et aux pensions en moyenne plus élevées, et le décès de retraités plus âgés percevant des pensions plus faibles. Ce mécanisme est qualifié d'effet de noria.

A noter également : même si l'écart diminue au fil du temps, les femmes perçoivent une pension de droit direct inférieure de 39 % à celle des hommes.

La transition emploi / retraite de plus en plus accompagnée de périodes « hors de l'emploi »

Depuis les réformes de 2010, l'âge moyen au moment du départ à la retraite a augmenté d'un an pour atteindre 61,7 ans en 2015. De même, la proportion de personnes déjà retraitées à 60 ans a baissé de 36 points (de 64 % à 28 % entre les générations 1950 et 1954).

Entre 50 et 67 ans, les assurés de la génération 1946 (69 ans en 2015) ont changé, en moyenne, 2 fois de situation vis-à-vis du travail (y compris le passage à la retraite). Le passage direct de l'emploi à la retraite reste le cas encore majoritaire (54,4% des personnes), mais près de la moitié d'entre elles (45,6% donc) connaissent au moins une fois une période significative de chômage, de maladie, d'invalidité ou d'absence du marché du travail entre ces deux âges.

Toujours pour la génération 1946, le chômage est également plus fréquent à l'approche des 60 ans : 6 % des hommes et 8 % des femmes sont dans cette situation à 55 ans, contre 16 % des hommes et des femmes à 59 ans.

La succession emploi, puis chômage, puis retraite entre 50 et 67 ans concerne ainsi 11 % des hommes et 10 % des femmes.

Le départ à la retraite à 60 ans reste un idéal pour 7 français sur 10 mais le maintien du niveau de pension la priorité

Partir à la retraite à 60 ans ou avant reste un idéal pour sept personnes non retraitées sur dix en 2016. Pour autant, parmi les réformes proposées pour préserver le système des retraites par répartition, toute autre solution que la baisse du niveau des pensions leur semble préférable : l'allongement des durées de cotisation (et donc des carrières), le recul de l'âge de la retraite ou la hausse des cotisations salariales.

Dans les faits, trois retraités sur quatre disent être partis dès qu'ils en ont eu la possibilité, avec, comme motifs de départ les plus fréquents : le taux plein, l'âge d'ouverture des droits et le souhait de profiter de la retraite.

L'écart entre les souhaits et les prévisions d'âge de départ à la retraite reste très marqué en 2016.